



Le Saint-Germinois

Journal municipal de Saint-Germain-lès-Corbeil

N° 41 / Printemps 2026

Une ville qui protège, qui rassemble et qui prépare l'avenir

Dossier Spécial

P. 9 à 14

La nouvelle équipe municipale



**LES TAXIS
SUZELMAN**

Voyagez en toute sérénité et confort

- ✓ Véhicule haut de gamme, adapté aux personnes à mobilité réduite
- ✓ Jusqu'à 8 passagers transportés en toute sécurité
- ✓ Transports conventionnés (médicaux)
- ✓ Transport personnels, professionnels
- ✓ Transfert aéroports, visites touristiques, long trajets

**Confort, accessibilité et fiabilité
au service de vos déplacements**

☎ 01 80 88 69 69

✉ suzelman@yahoo.com

🌐 www.lestaxis-suzelman.com



Fête du Sport
SAMEDI 30 MAI 2026

Cross des 1000 pattes
10H - 12H30
AU PARCOURS DE SANTÉ

Famillathlon
15H - 19H
SUR LE MAIL

Food Trucks Festival
19H - 23H
SUR LE MAIL

Auchan **CIC** **Grand Paris Sud**

FAITES CONNAÎTRE VOTRE COMMERCE !

Insérez votre publicité dans le magazine municipal
Diffusion dans toutes les boîtes aux lettres de la commune !



TARIFS ATTRACTIFS **VISIBILITÉ LOCALE**

COMMENT RÉSERVER ?
COMPLÉTER LE BON DE COMMANDE
DISPONIBLE EN LIGNE

Scannez pour accéder au site



Monsieur le Maire lors du carnaval

*Mesdames, Messieurs,
Chères Saint-Germinoises, Chers Saint-Germinois,*

Un nouveau mandat s'ouvre devant nous. Il n'est pas une page blanche, mais la suite d'une histoire que nous écrivons ensemble, avec exigence, fidélité et confiance.

Ce premier magazine de la mandature est à votre image : vivant, engagé, profondément ancré dans notre réalité locale. Vous y découvrirez d'abord celles et ceux qui, à mes côtés, ont choisi de s'engager pour servir notre commune. Une équipe renouvelée, enrichie de nouvelles énergies, mais toujours portée par une même volonté : agir utilement, concrètement, durablement.

Vous y trouverez aussi les grandes orientations qui guideront notre action jusqu'en 2032. Elles ne sont pas de simples intentions : elles dessinent un cap clair, celui d'une ville qui protège, qui rassemble et qui prépare l'avenir.

Nous voulons une ville sereine, où chacun se sent en sécurité, une ville attentive aux plus fragiles, une ville qui accompagne ses familles, sa jeunesse et ses aînés avec la même attention. Une ville qui assume son identité et refuse de la voir se diluer, une ville qui prend soin du vivant, sous toutes ses formes, une ville dynamique, culturelle, sportive, ouverte.

Mais au-delà des projets, il y a une méthode : celle du sérieux dans la gestion, de la constance dans l'effort, et du respect de la parole donnée. Gérer avec rigueur pour préserver notre équilibre, investir avec ambition pour préparer demain.

Nous savons aussi que ce nouveau mandat porte des attentes. Le message que vous nous avez adressé, nous l'avons entendu. Il nous engage. Il nous oblige. Et il nous guide.

Car au fond, notre responsabilité est simple : faire en sorte que chacun puisse continuer à **bien vivre à Saint-Germain-lès-Corbeil**. Préserver ce qui fait notre force, améliorer ce qui doit l'être, et transmettre, aux générations qui viennent, une commune fidèle à elle-même.

C'est avec cette conviction que nous avançons, à vos côtés.

Bien fidèlement,

Yann PÉTEL

Maire de Saint-Germain-lès-Corbeil

Vice-président en charge des sports et de la prévention santé
de Grand Paris Sud

Conseiller départemental de l'Essonne, président délégué aux Sports

Retrouvez votre maire sur les réseaux sociaux :



@yannpetel



@Yann Pétel



@Yann Pétel



10 janvier : Conférence lors de l'exposition « Visages et sourires d'Asie »
Joël BOURDEAUD'HUI



16 janvier : Galette des Rois



31 janvier : Voeux aux Saint-Germinoïses



1^{er} février : Concert « La guitare fait son cinéma »
Quito DE SOUSA ANTUNES



17 février : Atelier « Libérons notre créativité avec le collage papier »



Février/Mars : Programme des vacances d'hiver
Service Jeunesse et Sports



Du 1^{er} au 7 mars : Séjour au Ski
SIPEJ



11 mars : Spectacle « Awen »
Cie Atelier de l'Orage



28 mars : Carnaval



Du 30 mars au 03 avril : Semaine Olympique et Paralympique



4 avril : Rallye des oeufs



8 avril : Chasse aux oeufs
École Municipale des Sports



Avril : Remise des permis piétons



Continuons de protéger nos aînés et nos personnes vulnérables !

Les épisodes de canicule, de grand froid ou toute autre situation d'urgence climatique ou sanitaire peuvent représenter un véritable danger pour les personnes âgées, handicapées ou isolées.

Pour y faire face, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Germain-lès-Corbeil tient à jour un dispositif simple, gratuit et confidentiel : le registre des personnes vulnérables.

Comment ça marche ?

Concrètement, dès qu'un plan d'alerte est déclenché, un agent du CCAS contacte chaque personne inscrite pour s'assurer que tout va bien. En cas de difficulté ou d'absence de réponse, les proches désignés sont prévenus et une intervention à domicile peut être organisée.

Qui peut s'inscrire ?

Tout habitant de Saint-Germain-lès-Corbeil âgé de 65 ans et plus, de plus de 60 ans reconnu inapte au travail, ou en situation de handicap. Un proche peut également faire la démarche à votre place. Chaque personne inscrite conserve un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

Comment s'inscrire ?

Rendez-vous au Centre Communal d'Action Sociale, ou retournez le formulaire complété : par courrier, e-mail ou en le déposant en mairie. Le formulaire est disponible au CCAS ou en téléchargement sur le site de la mairie.

Contactez le Centre Communal d'Action Sociale

@ contact.social@sclc.fr

☎ 01 69 89 70 74

📍 Mairie, 2 route de Lieusaint
91250 Saint-Germain-lès-Corbeil



Vous aurez 65 ans cette année ? Contactez le CCAS pour vous inscrire au fichier des aînés et, selon votre état de santé, au fichier des personnes vulnérables.

AWEN : quand la magie celte s'invite dans nos écoles !

En mars 2026, la Salle des Fêtes s'est transformée en un monde de fées. La Compagnie Atelier de l'Orage y présentait AWEN, Contes et musiques celtes, son tout nouveau spectacle, dans le cadre du Festival Mon Petit Paris Sud, une programmation portée avec enthousiasme par le service culturel de la Ville.



Une comédienne et un conteur-musicien ont transporté petits et grands dans un décor de planches et caisses en bois évoquant tantôt une forêt, tantôt une grotte ou le pont d'un bateau, le temps de 45 minutes d'émerveillement.

Ce spectacle avait une saveur toute particulière pour les élèves des trois écoles élémentaires : ils le découvraient en avant-première, au terme d'une année entière passée aux côtés des artistes. Ateliers de théâtre, de chant choral, de conte à la médiathèque Victor Hugo... C'est le service culturel, en lien étroit avec la compagnie et les équipes enseignantes, qui avait imaginé et coordonné ce parcours ambitieux pour 21 classes tout au long de l'année scolaire.

Une belle aventure humaine et artistique, rendue possible grâce à l'engagement de la Ville aux côtés de Grand Paris Sud, du Département et de la DRAC Île-de-France.



Déclaration de revenus 2026 : ce que vous devez savoir !

La campagne de déclaration des revenus 2025 est officiellement ouverte **depuis le 9 avril 2026**. Voici les informations essentielles pour les résidents de notre commune.

Quelle date limite pour nous ?

La date limite est fixée au jeudi 4 juin 2026 à 23h59 pour la déclaration en ligne. Pour ceux qui déclarent encore sur formulaire papier, la date limite est le mardi 19 mai 2026 à 23h59, le cachet de La Poste faisant foi.

Comment déclarer ?

Rendez-vous sur impots.gouv.fr avec votre numéro fiscal. Une double authentification a été mise en place depuis l'été 2025 : un code de sécurité vous sera envoyé par email après la saisie de votre identifiant et mot de passe.

Quelques crédits d'impôt à ne pas oublier

Les travaux d'adaptation du logement au vieillissement (douche sécurisée, monte-escalier, barre de maintien) sont éligibles au crédit d'impôt pour la dernière fois cette année, à hauteur de 25 % des dépenses, plafonné à 5 000 € pour une personne seule. Les dons versés à des organismes d'aide aux personnes en difficulté ouvrent droit à une réduction d'impôt de 75 % jusqu'à 1 000 €. Ce droit bénéficie à tous, même aux non-imposables.

Attention aux pénalités

Tout retard expose à une majoration de 10 % de l'impôt dû, pouvant grimper à 40 % en cas de mise en demeure non respectée.



Besoin d'aide ? Un doute ?

Contactez votre centre des finances publiques ou rendez-vous dans un point France Services.

Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Si vous devez vous absenter quelques jours ou plus, pensez à l'« Opération Tranquillité Vacances », la police municipale peut porter une attention particulière sur votre habitation.



Inscrivez-vous via le formulaire disponible à la mairie, au poste de police municipale ou sur le site de la ville, **demande à remettre en version papier ou par mail au moins une semaine avant votre départ.**

+ de 300
demandes d'OTV
en 2025

Contactez la Police Municipale

@ police.municipale@sglc.fr

☎ 01 69 89 24 74

📍 5 route de Lieusaint

L'accueil du poste au police municipale vous reçoit du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Nos entrées de ville ont une nouvelle tête !



Pourquoi aménager les entrées de ville ?

La première impression visuelle, c'est souvent la plus durable. Quand on arrive à Saint-Germain-lès-Corbeil, on entre dans une ville verte, paisible, riche d'un patrimoine qui remonte à l'époque gallo-romaine. Nos nouvelles entrées de ville sont là pour le dire, le montrer, l'affirmer dès le premier regard !



Son esprit nature



Son esprit sportif



Pourquoi ces visuels ?

Rien n'a été inventé. Tout a été observé, analysé, critiqué, ressenti. Le cabinet ZAGASS Design est un spécialiste de l'architecture et de l'image urbaine et s'est imprégné de l'identité de notre commune : ses paysages, son golf, son église, son château, et bien sûr sa pierre meulière, ce matériau local ancré dans l'histoire du territoire depuis des siècles. C'est cette matière authentique qui habille aujourd'hui nos nouvelles signalétiques.



Pourquoi la pierre meulière ?

Parce que c'est LA pierre de Saint-Germain-lès-Corbeil. On la retrouve sur les murs et sur les façades de notre patrimoine bâti. En l'intégrant aux entrées de ville, nous avons créé un lien visuel immédiat entre les nouveaux aménagements et l'âme de notre commune. Un clin d'œil aux anciens, un repère pour les nouveaux arrivants.



Son patrimoine et son histoire

Trois entrées transformées

- Le rond-point de l'Europe
- L'entrée Saint-Pierre-du-Perray
- Le secteur église

Trois portes d'entrée. Trois occasions de dire :

**BIENVENUE À
SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL !**

Et Grand Paris Sud dans tout ça ?

Ce projet a bénéficié du soutien financier de Grand Paris Sud à hauteur de 49 % du coût total.

Un engagement fort de notre intercommunalité, qui reconnaît dans ce projet un levier réel d'attractivité pour tout le territoire.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Scrutin du 15 mars 2026

Le dimanche 15 mars 2026, les Saint-Germinois étaient appelés aux urnes pour renouveler leur conseil municipal. Sur 5300 inscrits, 3034 habitants ont fait le déplacement, soit un taux de participation de 57,25%. Sur 2932 suffrages exprimés, la liste « Bien Vivre Ensemble » conduite par Yann PÉTEL a recueilli 1659 voix, soit 56,58% des suffrages exprimés, devant la liste conduite par Franck-Olivier GNANAGO qui a obtenu 1273 voix (43,42%). Ce résultat témoigne de la confiance renouvelée des habitants dans le projet municipal porté par l'équipe sortante, tout en invitant à une écoute attentive des attentes de l'ensemble des Saint-Germinois.



Monsieur le Maire et Madame Lalanne, doyenne du Conseil

Les
chiffres
clés du
scrutin

%

Inscrits

5 300

Participation

57,25%

Liste
Yann PÉTEL

56,58%

1 659 voix

Liste
Franck-Olivier GNANAGO

43,42%

1 273 voix



LES PRIORITÉS DE 2026

La nouvelle équipe municipale aborde ce mandat avec un programme clair, construit autour de projets concrets et d'une vision à long terme pour Saint-Germain-lès-Corbeil. Trois grandes priorités structurent les premiers mois du mandat.

1

L'avenir de notre territoire : la révision du PLU

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le document qui définit les règles d'aménagement et de construction sur le territoire communal. Suite aux évolutions du contexte local, les élus souhaitent l'adapter pour mieux répondre aux besoins actuels et futurs de la commune.

Ce travail, qui sera engagé dès fin 2026, associera élus, services municipaux et habitants. L'objectif est simple : penser ensemble la ville de demain, en préservant la qualité de vie qui fait la force de Saint-Germain-lès-Corbeil. Aucune décision ne sera prise sans une concertation sérieuse avec les Saint-Germinoises. Ce processus, étalé sur l'ensemble du mandat, garantit une approche progressive, transparente et respectueuse du cadre de vie de chacun.

La sécurité : renforcement de la vidéoprotection

La sécurité des Saint-Germinoises est une priorité absolue. Pour garantir un système de vidéoprotection fiable et performant toute l'année y compris en été lorsque la végétation dense perturbe certaines liaisons, la Ville engage le déploiement progressif de la fibre optique sur son réseau de caméras.

Ce renforcement technique, mené en lien étroit avec la Police Municipale, permettra de sécuriser l'ensemble du réseau et d'améliorer la couverture des secteurs stratégiques de la commune. Une première tranche de travaux est programmée dès le printemps 2026, avec un déploiement qui se poursuivra sur le mandat.

2

3

L'éducation : une plus grande proximité avec les familles

L'éducation et les centres de loisirs occupent une place centrale dans la vie des familles saint-germinoises. Pour ce mandat, la municipalité fait le choix d'une équipe renouvelée : plusieurs élus aux profils complémentaires sont impliqués dans le suivi de ces structures, afin d'assurer une représentation plus large et une plus grande proximité avec les familles et les équipes pédagogiques.

Cette approche collective permettra de diversifier les regards, de renforcer la présence électorale dans les conseils d'école et de mieux répondre aux besoins des enfants et de leurs parents au quotidien.

NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE 2026 > 2032



Le Maire et les Adjointes lors de la séance d'installation 20 mars 2026

Maire



Chères Saint-Germinoises, Chers Saint-Gerinois,

Votre confiance renouvelée m'honore profondément. Elle m'engage. Le résultat, plus serré, n'est pas un détail : c'est un signal. Celui d'une attente, d'un désir d'évolution, notamment pour notre jeunesse et pour l'école. Je l'entends avec lucidité et respect. Un mandat n'est jamais un acquis. C'est un mouvement, une responsabilité vivante. Il nous impose de rester fidèles à ce qui fait notre force, tout en sachant évoluer. Nous poursuivrons ce qui fait notre force, mais nous ouvrirons aussi des chemins nouveaux.

Car au fond, ce mandat ne nous appartient pas. Il vous appartient. Avec vous, pour vous, et toujours au service de Saint-Germain-lès-Corbeil.

Yann Pétel

Maire de Saint-Germain-lès-Corbeil

LES ADJOINTS AU MAIRE

Délégations et engagements

1^{er} adjoint



Mon engagement est clair : garantir une gestion budgétaire rigoureuse et maintenir une fiscalité stable pour tous les Saint-Gerinois. Je pilote la modernisation de nos services municipaux, veille à une politique des ressources humaines cohérente et équitable, et assure un suivi attentif de nos finances afin d'optimiser chaque euro investi au service de la commune.

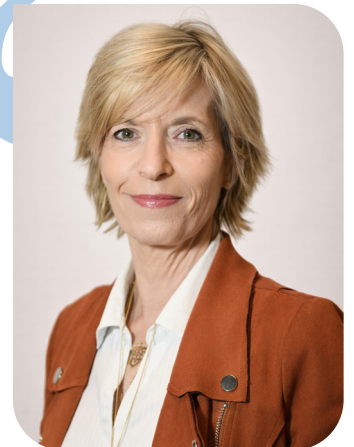
Mon objectif : vous offrir des services publics accessibles, efficaces et à l'écoute de vos besoins.

Jean-Philippe Cathelot

1^{er} adjoint en charge des finances, des ressources humaines et du service public

À Saint-Germain, la vitalité naît du lien ! La délégation Vitalité du territoire, sport et bien-être animal agit au cœur de notre quotidien pour une commune vivante et attractive. Des actions seront menées pour soutenir la vie associative, impulser des événements fédérateurs, favoriser l'accès au sport, renforcer les liens avec les acteurs économiques, réfléchir sur la place de l'animal dans la ville et créer un conseil consultatif de la vie Locale. Une énergie collective au service de tous !

2^{ème} adjointe



Marie-Laure Degoutte

2^{ème} adjointe en charge de la vitalité du territoire, du sport et du bien-être animal

3^{ème} adjoint



Mon engagement pour ce mandat est que notre commune de Saint-Germain-lès-Corbeil s'approprie la démarche «Ville Apprenante», où l'éducation, la culture et l'engagement citoyen convergent pour renforcer notre lien social. Mon action s'articule autour d'une ambition transversale : enrichir nos cadres d'apprentissage pour la réussite de nos enfants, faire rayonner une culture accessible à tous, et placer l'initiative citoyenne au cœur de nos décisions. En favorisant le partage des savoirs et les échanges intergénérationnels, nous bâtissons ensemble une commune plus participative, solidaire et éclairée, où chaque habitant puisse s'épanouir et devenir acteur de l'avenir de notre territoire.

Yannick Le Gouellec

3^{ème} adjoint en charge de la ville apprenante, de la vie scolaire, de la culture et de la citoyenneté

4^{ème} adjointe

Je m'engage à continuer de placer l'intérêt général au cœur de mes priorités, en œuvrant chaque jour, pour nos plus jeunes et leur famille, avec intégrité et rigueur.

Répondre au plus près des besoins aux demandes de places en multi accueils et de dérogations à la carte scolaire, suivre avec attention les demandes de travaux des écoles et poursuivre l'embellissement de toutes nos structures éducatives (fresques murales, peintures ludiques au sol, espaces repensés...): telles sont les grandes lignes de ma feuille de route pour ce nouveau mandat.

Florence Le Bellec

4^{ème} adjointe en charge de la petite-enfance et du cadre de vie des équipements éducatifs

À l'écoute des habitants, je m'engage à améliorer concrètement notre cadre de vie et à préparer l'avenir de la commune. Végétalisation avec "Une naissance, un arbre", rénovation des voiries intégrant accessibilité et sécurité, développement des mobilités douces via un plan vélo : des actions utiles et visibles. Dans la continuité du précédent mandat, nous amplifions la transition énergétique de nos équipements. Agir concrètement pour une ville plus agréable, plus sûre et durable.

5^{ème} adjoint**Franck Bouhennicha**

5^{ème} adjoint en charge du cadre de vie, de l'urbanisme et de la transition écologique

6^{ème} adjointe

C'est avec beaucoup de conviction et de responsabilité que j'assurerai la délégation Solidarité, Santé, Seniors et Handicap. Cette délégation place l'humain, la solidarité et l'inclusion au cœur de l'action municipale. Elle vise à accompagner chaque habitant à toutes les étapes de la vie, en portant une attention particulière aux personnes les plus fragiles. Renforcer l'action sociale de proximité, promouvoir la santé publique, accompagner nos aînés, soutenir les personnes en situation de handicap : être une élue proche et à l'écoute guidera mon engagement tout au long du mandat.

Samia Bentoumi

6^{ème} adjointe en charge de la solidarité, de la santé, des seniors et du handicap

Fort de mon expérience de conseiller municipal délégué à la jeunesse dans une autre commune, je souhaite poursuivre mon engagement auprès des jeunes et des familles de notre territoire. À l'écoute des attentes et besoins des familles, je m'attacherai à renforcer la qualité du périscolaire et de la restauration scolaire, tout en développant des actions éducatives et de proximité pour les jeunes, au plus près de leur quotidien.

7^{ème} adjoint**Tony Pinheiro**

7^{ème} adjoint en charge de la jeunesse et du périscolaire

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Bernadette Lalanne



Bertrand Garin



Gilles Besson



Martine Delenne



Patricia Breton



Alain Dal Zotto



Cécile Louette



Stéphaney Ringeval



Myriem Chabab



Maximilien Proia



Romain Pastureau



David Caceres



Kahina Belazreg



Jade Seveau



Timéo Ben Allal

LES CONSEILLERS DE L'OPPOSITION



François Petit



Smail El Harnani



Christelle Demazeau



Caroline Nahmiaz



Solène Coroir



Franck-Olivier Gnanago

SAUVEGARDONS ENSEMBLE L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN SAINT-VINCENT !



Un trésor de 850 ans au cœur de notre commune.

Dès le VI^e siècle, une première église fondée par Germain, évêque de Paris, se dressait sur ce site. C'est au XII^e siècle, vers 1170, que fut érigé l'édifice actuel, de style de transition entre le roman et le gothique.

Classé aux Monuments Historiques en 2021, il abrite un patrimoine d'une richesse rare :

- Des vitraux médiévaux du XIII^e siècle, classés dès 1908
- Une remarquable collection de dalles funéraires, classées en 1911
- Des peintures précieuses, dont un tableau de l'école du Tintoret et une toile marouflée d'Alexis Douillard
- Un orgue Cavallé-Coll classé, véritable instrument d'exception

Un édifice fragilisé par le temps...

Malgré son histoire et sa valeur patrimoniale, l'église souffre aujourd'hui de nombreuses pathologies qui menacent son intégrité :

- Dégradation des charpentes, en grande partie d'origine
- Fissures de structure inquiétantes
- Érosion importante des pierres
- Remontées capillaires d'humidité et défauts d'étanchéité affectant couvertures, vitraux et peintures

Un diagnostic approfondi a été réalisé par un Architecte du Patrimoine. Il débouche sur un vaste projet pluriannuel de restauration, porté par la commune avec l'ambition de préserver durablement cet édifice emblématique. Les travaux débuteront au printemps 2026 par la restauration de la charpente et de la couverture de la nef centrale.

Pour mener à bien ce chantier, la Ville de Saint-Germain-lès-Corbeil s'est associée à deux partenaires de premier plan :

La Fondation du Patrimoine, qui accompagne le projet via une campagne nationale de collecte de dons, et l'association Saint-Germain Patrimoine, créée en 2023 par des habitants de la commune pour promouvoir la restauration de l'église et l'animer culturellement, à travers des expositions, concerts, visites guidées et actions pédagogiques.

Ce projet fédère ainsi toute la population autour d'une démarche de transmission et d'ouverture culturelle, en lien avec les sites emblématiques du territoire de Grand Paris Sud.



Concert « Chœur Ensemble(s) »



©Jean-Pierre BOURDELEAU

66%

Vous aussi, agissez pour notre patrimoine

Votre don, même modeste, contribue directement à la sauvegarde de ce monument. Et dès 50 €, des contreparties exclusives vous seront offertes.

Rappel fiscal : 66 % de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu. Un don de 250 € ne vous coûte en réalité que 85 €.

Saint-Germain Patrimoine est une association reconnue d'utilité publique.

FONDATION



DU
PATRIMOINE

Faire un don en ligne

Sur le site de la Fondation du Patrimoine :
fondation-patrimoine.org/les-projets/
eglise-saint-germain-saint-vincent

Objectif de collecte : 30 000€

LE COUP DE PROJECTEUR

46



Un poissonnier s'installe Passage des Terrasses !

Bonne nouvelle pour les amateurs de produits de la mer !

Depuis le mercredi 11 mars, Saint-Germain-lès-Corbeil accueille un nouveau commerçant ambulant : Éric Bos, poissonnier fort de 35 ans d'expérience, s'installe chaque semaine passage des Terrasses.

Tous les mercredis matin, de 9h00 à 13h00, il propose du poisson frais de saison, soigneusement sélectionné auprès de petits bateaux de la côte française. Filets, portions... les préparations sont réalisées à la demande, pour répondre aux envies de chacun.

Une belle occasion de (re)découvrir des produits locaux et de qualité, à deux pas de chez vous.

Rendez-vous Passage des Terrasses - Centre C. la Croix Verte. Contact : 06 11 35 47 46

Garden Party au Golf de Saint-Germain-lès-Corbeil !

Une journée portes ouvertes festive et gratuite pour toute la famille.

Le Golf de Saint-Germain-lès-Corbeil ouvre ses portes de 9h30 à 18h00 le dimanche 7 juin pour sa Garden Party.

Au programme : un marché de 42 producteurs et artisans locaux, des animations gratuites pour petits et grands (balade à poney, maquillage, massage, colorimétrie...) et des initiations gratuites au golf. La restauration sera assurée sur place.

Entrée libre | 6 avenue du Golf, 91250 Saint-Germain-lès-Corbeil



Un duo mère-fille au service de votre beauté

Un vent de renouveau souffle sur Instant Beauté. Depuis juin 2025, le salon de coiffure bien connu des Saint-Germinois a changé de mains et s'est transformé en véritable institut de beauté et bien-être. Suite au départ à la retraite de l'ancienne propriétaire, c'est un duo mère-fille qui a repris les rênes de l'établissement pour lui donner une nouvelle dimension !

Marie, qui a entamé sa reconversion professionnelle dans la coiffure à 35 ans, perpétue la tradition du salon en accueillant une clientèle fidèle et nouvelle. Sa fille Elvira a quant à elle créé un espace institut au sein du salon, proposant soins du visage, épilation, soins du corps, massages et pose d'ongles. Formée aux techniques du groupe Guinot-Mary Cohr, elle propose des soins dermo-esthétiques à sa clientèle. Désormais, au même endroit, on peut tout faire de la coiffure, les soins du corps jusqu'aux ongles.

Coiffure pour toute la famille, hommes, femmes et enfants. Esthétique : épilation, soins du visage avec les produits Mary Cohr, soins du corps, massages. Ongles : semi-permanent, gel et designs personnalisés.

Soucieuses de s'ancrer dans la vie de la commune, Marie et Elvira accueillent également des stagiaires parmi les jeunes Saint-Germinois, une démarche qui témoigne de leur volonté de transmettre leur passion aux nouvelles générations. Le salon propose également des cartes-cadeaux pour toutes les occasions.

Rendez-vous possible sur Planity ou par téléphone : 01 69 89 17 23

Horaires d'ouverture : Lundi : 10h-18h | Du mardi au vendredi : 9h30-19h | Samedi : 9h-18h.

Adresse : Centre commercial la Croix Verte, place de l'Europe, 91250 Saint-Germain-lès-Corbeil.

Instagram : instant_beaute653

Histoire et Archéologie de Saint-Germain-lès-Corbeil

À la découverte d'un trésor archéologique !

Rencontre avec Franck Mazereel, Président de l'association archéologique GERAME, qui nous partage une découverte réalisée au lieu-dit « la Butte de Gravois ».



Le Saint-Germinois : Vous nous présentez aujourd'hui 3 boîtes qui suscitent notre curiosité, que contiennent-elle ?

Franck : « Il s'agit de restes de végétaux carbonisés découverts au cours de la fouille d'une villa gallo-romaine et d'un village du Haut moyen âge. »



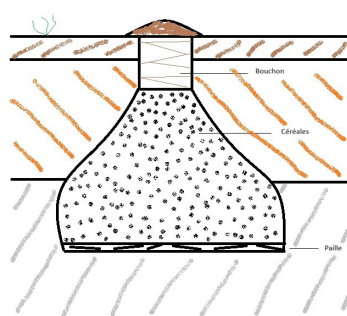
Le Saint-Germinois : Dans quelle circonstance ont-ils été découverts et de quand datent-ils ?

Franck : « Ils datent du V^{ème} au X^{ème} siècle car c'est dans la cour de la villa que s'installe un village dont les constructions ont été faites de chaume, de terre et de bois. Au cours de la fouille nous avons découvert de nombreuses structures fossoyées comme des trous de poteaux, des fosses d'extractions de limon, des fours culinaires, mais aussi des silos à grains. C'est dans une de ces structures que nous avons découvert toutes ces graines. »



Le Saint-Germinois : Comment étaient réalisés ces silos, comment étaient-ils utilisés et à quoi servaient-ils ?

Franck : « Ces silos à grain souterrain sont utilisés depuis le néolithique pour conserver les céréales pendant plusieurs années (ensilage). Il s'agit d'un creusement à fond plat en forme de poire comprenant une petite ouverture (qui sera ensuite hermétiquement bouchée). De la paille était placée sur le fond et peut-être aussi au niveau de l'ouverture. Le silo était ensuite entièrement rempli de grains avant d'être scellé. La germination des céréales au contact de la terre provoquait la consommation de l'oxygène, ce qui empêchait la germination des autres grains. L'inconvénient majeur de ce procédé résidait dans la dangerosité que suscitait la présence de gaz hautement inflammables dû à un possible pourrissement des végétaux. Avant de pouvoir récupérer les grains, il fallait pratiquer un trou de dégazage afin d'évacuer progressivement le gaz pour ne pas risquer d'explosion. »



Le Saint-Germinois : Mais alors pourquoi ces graines sont arrivées jusqu'à nous, avez-vous une idée de ce qui a pu arriver ?

Franck : « Nous n'avons aucune certitude quant à la raison du dysfonctionnement de ce silo, l'ensemble des graines ont-elles germé ou bien ont-elles pourris ? Mais ce qui est certain, c'est que c'est grâce à leur carbonisation qu'elles ont pu être préservées jusqu'à leur découverte en 1988. Ce que nous savons en revanche, c'est que ce silo contenait un mélange de plusieurs céréales : seigle, froment, épeautre et orge qui pouvait être utilisé pour fabriquer de la bière. C'est vraiment fascinant ce que le sous-sol peut nous révéler de la vie de « nos ancêtres ». »

Le GERAME (Groupement d'Études et de Recherches Archéologiques de Melun-Sénart et de l'Essonne) est une association loi 1901 de Saint-Germain-lès-Corbeil fondée en 1988.

Contact : gerame91@gmail.com

Président : Franck Mazereel

Rappel : Dans l'Espace Culturel et Associatif Victor Hugo, vous trouverez une salle dédiée à l'exposition des objets découverts par l'association.

Vous possédez des informations ou des objets archéologiques ? N'hésitez pas à les déposer anonymement dans la boîte à découvertes de la salle d'exposition permanente.

LISTE « BIEN VIVRE ENSEMBLE À SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL »



Le verdict des urnes est toujours un moment de vérité. Il engage, il oblige, il éclaire. En nous renouvelant leur confiance, les Saint-Germinoises ont aussi exprimé une attente claire : celle d'une action encore plus concrète, plus exigeante, plus tournée vers l'avenir. Nous l'avons entendue. Et nous y répondrons.

Cet avenir, il porte un nom : notre jeunesse.

C'est à elle que nous devons penser d'abord. À l'école, qui doit rester un lieu d'exigence et de transmission. Aux jeunes de notre commune, qui doivent pouvoir trouver leur place, s'engager, se construire. À cette génération qui grandit dans un monde plus incertain, mais à laquelle nous devons offrir des repères solides. Nous sommes animés dans ce sens à travers notre objectif de reprendre le concept de « ville apprenante » de manière à créer un cadre propice à promouvoir des transmissions de savoirs et de compétences de manière transgénérationnelle, associant toutes les ressources disponibles au sein de notre commune en lien avec les villes de notre proche environnement. Une université populaire sera créée pour proposer des conférences, échanges et transmission de connaissances sur des sujets très variés sur lesquels vous pourrez également être acteurs.

Nous ne céderons ni à la facilité ni aux effets d'annonce. Nous agirons avec méthode, avec constance, avec

détermination. Parce que les sujets essentiels comme l'éducation, la sécurité, le cadre de vie, ne se traitent pas dans l'instant, mais dans la durée en associant tous les acteurs qui participent au bien vivre ensemble.

Dans le même temps, nous continuerons à défendre ce qui fait l'âme de notre commune. Refuser la densification subie, préserver notre cadre de vie, protéger notre identité : ce ne sont pas des slogans, ce sont des engagements qui se traduiront par des réalisations concrètes qui participeront à améliorer notre vie au quotidien.

Mais une ville ne se construit pas depuis un bureau. Elle se construit avec ses habitants. Par leur implication, leur vigilance, leur attachement à ce bien commun que nous partageons. Des démarches favorisant l'engagement citoyen seront proposées pour que chacun puissent s'exprimer sur de grands ou petits projets.

Pour ma part, j'aborde ce nouveau mandat avec une détermination intacte. Celle de servir, d'agir, et de ne jamais renoncer à ce qui fait l'essentiel : l'intérêt de notre commune et l'avenir de celles et ceux qui y vivent.

Le travail commence.

Les élus de la majorité
Bien vivre ensemble à Saint-Germain-lès-Corbeil

LISTE « SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL DEMAIN »



43.42 % d'entre vous nous ont fait confiance lors des dernières élections municipales.

Merci. Ce score exprime une attente forte : celle d'un débat démocratique réel à Saint-Germain-lès-Corbeil.

Au Conseil municipal, nous sommes 6 élus d'opposition, engagés, sérieux et déterminés.

Notre mission est claire : porter vos voix, proposer des solutions et veiller au bon usage de l'argent public.

Nous analyserons chaque dossier, défendrons des alternatives concrètes et resterons présents sur le terrain, à votre écoute.

Être dans l'opposition, ce n'est pas dire non à tout. Nous soutiendrons ce qui va dans le bon sens, mais nous ne laisserons rien passer lorsque vos intérêts ne seront pas respectés.

Qualité de vie, sécurité, services publics, dynamisme local : les enjeux sont majeurs.

Nous serons au rendez-vous pour défendre l'intérêt général.

Pour suivre notre actualité ou nous contacter : Facebook « Saint-Germain-lès-Corbeil Demain », par mail à sglcdemain2@gmail.com.

NUMÉROS D'URGENCE

Samu	15	Pompiers	18
Samu social	115	Gendarmerie Nationale	17
Centre anti-poison	01 40 05 48 48	Police municipale	01 69 89 24 74

Trouver une pharmacie de garde : monpharmacien-idf.fr ou adressez-vous à la gendarmerie en appelant le 17.

LES PERMANENCES

Consultations gratuites pour les habitants. Renseignements : 01 69 89 70 70

- **LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE** : Tous les samedis matin de 9h30 à 12h30. Rendez-vous au 01 69 89 79 61.
- **PRUD'HOMME - Monsieur ZENTZ** : Litiges salariés/employeurs. Les vendredis de 13h30 à 17h00 sur rendez-vous.
- **PERMANENCE ÉCOUTE EMPLOI** : Accompagnement et recherche d'emploi. CCAS : 01 69 89 70 74.
- **CONSEILLER JURIDIQUE - MAÎTRE LAURENT** : Les samedis de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous (à prendre avant le jeudi). Mariage, successions, immobilier, fiscalité.
- **PERMANENCE SOCIALE** : Avec un travailleur social de la Maison Départementale Solidarité. 3^e vendredi du mois de 9h00 à 12h15. Rendez-vous en mairie.
- **FEMMES SOLIDARITÉ 91** : Lundis, mercredis et vendredis de 9h00 à 17h30 et mardis et jeudis de 13h00 à 17h30. Rendez-vous au 01 70 58 93 30.
- **PERMANENCE MUTUELLE SANTÉ COMMUNALE** : Tous les vendredis toute la journée aux horaires d'ouverture de la mairie. Prendre rendez-vous auprès de Madame COSTA Magalie : 06 50 23 96 70.

CARNET DE VIE



Naissances

Adélaïde LEVANNIER - 30/04/2025
Lia LEBOEUF - 19/11/2025
Helia BEGUIN TARBERT - 30/11/2025
Ly Han COUCHOT - 10/02/2026

Helia TARBERT BÉGUIN



Ly Han COUCHOT



Mariages

Sylvain THÉNÉRÉ et Lisa ROCHER ~ 11/12/2025

Jeunes parents, vous souhaitez publier une photo de votre enfant dans le journal à l'occasion de sa naissance ?

Envoyez-nous une photo par mail à
contact@sglc.fr



Ils nous ont quittés

Frantz GIMENEZ (10/12/2025) - Thierry BOIVIN (13/12/2025) - Rosette MICALLEF (18/12/2025) - Noëla ROUGÉ (04/01/2026) - Danielle LAPEYRONIE (15/01/2026) - Emmanuelle SUAUD (19/01/2026) - Charles EDOUARD (19/01/2026) - Giovannina CASALINO (20/01/2026) - Gaston CHIKHANI (02/02/2026) - Josiane CHATELAIN (03/02/2026) - Béatrice GAUDIN (06/02/2026) - Denise MERCIER (06/02/2026) - Hélène SOUAILLE (11/02/2026) - Jean PENHOAT (20/02/2026) - Alex CHELOUACHE (08/03/2026) - Simone MARUÉJOULS (08/03/2026) - Jacqueline GOUDART (13/03/2026) - Renée ZANINI (14/03/2026) - Abdoulaye COULIBALY (16/03/2026)

L'AGENDA

MAI

Mardi 05/05

Les déjeuners de la Fontaine Médicis
Puis 09/06
9 rue Jean de la Fontaine
Inscription et infos → Saison Seniors

Vendredi 08/05

Cérémonie commémorative
10h | Monument aux Morts

Mardi 19/05

Balade
9h30-12h | Départ de l'espace V. Hugo
Inscription et infos → Saison Seniors

Du 20/05 au 20/06

Expo « Densetsu-Folklore »
Par Aurore BERGERON
• Samedi 06/06
Atelier « Immersion au Japon » : 14h
Vernissage : 16h
Espace Victor Hugo
Entrée libre (Atelier : 8€ | Réduit : 4€ |
Gratuit - de 10 ans)

Samedi 30/05

Ateliers « Jeu philosophe »
Par Yvan IORIO
10h30 | Puis 06/06
Espace Victor Hugo/Médiathèque
Tarif : 5€/atelier

Samedi 30/05

Fête du sport
Cross des 1000 pattes : 10h | Parc. de santé
Famillathlon : 15h | Sur le Mail
Food Trucks Festival : 19h | Sur le Mail
Gratuit

JUIN

Samedi 06/06

Ateliers « Jeu philosophe »
Par Yvan IORIO
10h30 | Espace V. Hugo/Médiathèque
Tarif : 5€/atelier

Mardi 09/06

Les déjeuners de la Fontaine Médicis
9 rue Jean de la Fontaine
Inscription et infos → Saison Seniors

Jeudi 11/06

Pique-nique des seniors
12h30 | Sur le Mail
Inscription et infos → Saison Seniors

JUIN

Mardi 16/06

Balade
9h30-12h | Départ de l'espace V. Hugo
Inscription et infos → Saison Seniors

Samedi 20/06

Ateliers « Créations sur vases en terre cuite » - Découpe vases/Gesso
Par Alain MICHEL
14h-17h30 | Puis 27/06 et 12/09
Espace Victor Hugo
Tarif : 8€ | Réduit : 4€

Dimanche 21/06

Fête de la musique
16h-20h | Passage des Terrasses, C.C.
Croix-Verte
Gratuit

Mercredi 24/06

Journée portes ouvertes - Espace V. Hugo
15h | Spectacle « L'île au trésor »
Cie 9 Thermidor dans le cadre du festival
L'Estivale présenté par la Cie Atelier de l'Orage
Gratuit

Vendredi 26/06

Color Run
19h | Départ du Mail
Gratuit

Samedi 27/06

Ateliers « Créations sur vases en terre cuite » - Peintures et collages
Par Alain MICHEL
14h-17h30 | Puis 12/09
Espace Victor Hugo
Tarif : 8€ | Réduit : 4€

JUILLET

Lundi 13/07

Fête Nationale
Informations à venir

SEPTEMBRE

Samedi 12/09

Ateliers « Créations sur vases en terre cuite » - Collages et vernis
Par Alain MICHEL
14h-17h30 | Espace Victor Hugo
Tarif : 8€ | Réduit : 4€

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL 2026

- Lundi 29 juin

Les conseils municipaux se déroulent en Mairie, à 20h00.

Pour suivre l'actualité Saint-Germinoise, rendez-vous sur :



saint-germain-les-corbeil.org



@sglc91250



@91250sglc



Mairie de Saint-Germain-lès-Corbeil

ACTUALITÉS DU COLLÈGE

Mardi 05/05

Spectacle des arts (musique)
Par le Collège de la Tuilerie
18h30 - Salle des fêtes
Gratuit

Jeudi 28/05

Inauguration de l'exposition «Citoyenneté»
Par le Collège de la Tuilerie
18h00 - Collège la Tuilerie
Gratuit